

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire



سلطة الضبط للبريد و المواصلات السلكية و اللاسلكية
Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE N°01/2016

Dans le cadre de la politique du Gouvernement tendant à renforcer le développement du Haut Débit Mobile en Algérie, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), annonce que la date **d'ouverture à la concurrence pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G)** est fixée au **jeudi 7 janvier 2016**.

L'ARPT lance, à cet effet, un **appel à la concurrence national** en direction des opérateurs de télécommunications mobiles de droit algérien pour :

l'octroi de trois (03) licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G) et de fourniture de services au public.

Les opérateurs concernés peuvent retirer le dossier d'appel à la concurrence au siège de l'**Autorité de régulation (ARPT)** sis au : **1 Rue, Kaddour Rahim, 16008 Hussein-Dey, Alger**

entre le **dimanche 10 janvier 2016 et le mercredi 13 janvier 2016 de 9h00 à 12h00**, contre le règlement par chèque libellé à l'ordre de « Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) » de la somme de cent mille dinars algériens (100 000,00 DA).